

Image not found or type unknown



Légaliser mon site de vente en ligne

Par **chappo123**, le **18/10/2012 à 22:56**

Bonjour,rrnJ'ai actuellement un site de vente en ligne et je commence à gagner une somme conséquente chaque mois. Jusqu'à ce jour je gardais l'argent sur mon compte Paypal mais aujourd'hui je voudrais légaliser mon commerce. rnrnJ'ai étudié le statut d'auto-entrepreneur mais je me trouve déjà au-dessus du plafond annuel en chiffre d'affaire... Bref, j'ai besoin de votre aide!rnMerci d'avance pour vos réponses.rnrnCordialement.rnCP